

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 7

Artikel: Au premier camp de Thoune en 1834
Autor: F.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Étranger 25 c.

Au premier camp de Thoune en 1834.

En 1834, du 21 août à fin septembre, il y eut un camp fédéral à Thoune, le premier depuis celui qui eut lieu à Bière en 1822. Il était composé d'un contingent de chaque canton. Les uns fournissaient l'infanterie, les autres l'artillerie, la cavalerie et les carabiniers. Son effectif était de 12,000 hommes de toutes armes, répartis en quatre subdivisions. La première comprenait l'artillerie, campée vers le Polygone, au milieu de l'Allmend ; une autre, le long de la route, à Thierachern, comprenant la moitié de l'infanterie ; la troisième, appelée le camp d'Uetendorf, avec la seconde moitié de l'infanterie ; enfin, la quatrième, campée au bord de l'Aar, en amont de la ville de Thoune.

Ces quatre camps étaient réunis sous le commandement du colonel fédéral Hirzel, de Zurich, inspecteur-chef de l'artillerie. Il avait un front en argent, depuis que le sien fut enlevé, en Espagne, où il avait fait la guerre, en 1823.

Le canton de Vaud dut fournir à peu près l'effectif d'un bataillon d'infanterie et une compagnie de carabiniers. Il était composé des cadres de quatre arrondissements avec sept simples soldats de chaque compagnie, ces derniers étaient choisis par leur capitaine comme étant propres à l'avancement. L'écrivain de ces lignes était du nombre.

Nous fûmes réunis à Payerne où nous avons logé, ainsi qu'à Grandcour et Corcelles, afin d'y passer une revue préliminaire présidée par M. le colonel Frossard-de Saugy, inspecteur général des milices, qui succédait à M. Grenier, de Vevey.

L'accueil qui nous fut fait dans la cité de la reine Berthe fut plein de bienveillance et de cordialité. Ce fut ainsi que nos amis de Payerne ne nous laissèrent point partir sans avoir *bourré* nos gibernes de saucissons et de diverses friandises. Ces aimables procédés nous faisaient apprécier des contrées que plusieurs d'entre nous voyaient pour la première fois.

Notre revue eut lieu à la Condemine, promenade riante et champêtre, où plutôt chemin couvert d'ombrages et pratiqué au milieu de ces possessions fertiles qui font le charme des environs de Payerne. Ce fut là qu'on nous délivra des brassards dont nous étions tous fiers.

Notre première étape fut Morat, la deuxième Berne, où nous rencontrâmes nombre de détache-

ments confédérés, donnant à cette cité l'air d'une ville en état de siège. Notre plus grande curiosité fut, naturellement, celle de voir les mutz, dont la fosse se trouvait à l'entrée de la ville. Il y avait alors des remparts, et leur enceinte était enrichie de troupeaux de biches et de cerfs. Bon nombre de bourgeois chez lesquels nous étions logés ne purent nous recevoir, ce qui fit que les auberges regorgeaient de soldats ; on dormait habillés et comme on pouvait, sur les bancs et sur les tables, attendant la diane et l'heure du départ.

Nous arrivâmes à Thoune dans l'après-midi, par une pluie battante. Notre système de campement consistait en petites tentes basses et étroites, pouvant loger 4 hommes. Une gerbe de paille et une couverture par homme était tout ce qu'on devait attendre. Nous avions régulièrement dix heures d'exercice par jour, sac au dos, commandés essentiellement par des instructeurs de la Suisse allemande rentrés du service étranger. Nous faisons la cuisine et mangions la soupe dans de grosses gamelles, assis à terre devant nos tentes.

La Confédération nous faisait la grâce d'une chopine, mesure de Berne, d'excellent vin. Le soir, à la retraite, les cantines étaient pleines. On y mangeait le reste de la ration du jour, accompagnée de bon vin que l'on payait dix batz le pot de Berne ; on se rappelait les épisodes de la journée et une foule de ces petites farces qui entretiennent la gaieté et l'animation parmi les soldats. C'est ainsi que, par un beau soir, il prit fantaisie à quelques-uns de nos Confédérés de Genève, dont le bataillon formait brigade avec le nôtre, de répandre le bruit qu'on devait fusiller un homme le jeudi suivant. Ce bruit se répandit bientôt partout, si bien que la veille du jour précité, nous observâmes que l'Allmend se garnissait de curieux venus de toute part, et se disposant à passer la nuit à la belle étoile. Il n'y avait rien là de bien désagréable, vu la chaleur suffocante de la saison, chaleur d'autant mieux supportée qu'elle faisait espérer une récolte comme il ne s'en était point vu depuis 1825.

Singulière coïncidence, nous fûmes surpris de très bonne heure par la générale qui battait aux deux extrémités de notre camp, et obligés d'aller à la rencontre d'un ennemi signalé par les avant-postes. C'était en effet le camp d'Uetendorf, commandé par le colonel fédéral Luvini, du Tessin, qui était en marche pour surprendre le nôtre. Cette at-

taque de convention, de nature à intriguer le soldat, provoqua une petite guerre qui nous mena fort loin et absorba toute la journée. Mais, tout cet imprévu, ne fit pas le compte de nos curieux de la veille, attendant la rentrée de la troupe au camp qui se fit tardivement et se signala par un tir à boulets rouges, fusées et feux d'artifice.

Les cantines regorgeaient de monde et nous eûmes une petite heure de répit pour nous rafraîchir avant le rappel dans les tentes. Il nous fut permis, de cette manière, d'expliquer à nos bourgeois déçus que l'exécution de l'homme en question était ajournée au samedi. Ils ne se tinrent point pour battus, et une notable portion d'entre eux couchèrent en ville ou bivouaquèrent de nouveau sur l'Allmend plutôt que de manquer une semblable aubaine.

Nous trinquâmes à la cantine avec des familles entières ; on y remarquait des notabilités de village, des syndics, des notaires, des juges, etc., faisant jabot et cravate blanche brodée, ce qui était alors à la mode. Enfin, ils en furent quittes pour s'en retourner chez eux singulièrement déçus.

Le chef de notre brigade était M. Charles Constantin, d'Yverdon, colonel fédéral et commandant d'arrondissement. Il nous était permis de sortir du camp en petite veste, sabre et schako, et le dimanche en grande tenue depuis midi. Nous étions curieux de voir surtout Louis-Napoléon Bonaparte, qu'on nommait généralement le prince Louis, alors lieutenant d'artillerie au canton de Thurgovie. Nous le vîmes à la cantine d'artillerie, près du Polygone, où il buvait du champagne avec des officiers de son arme. A cette époque, il était l'ami de M. l'avocat Renevier, de Lausanne, officier d'artillerie.

Nous avions dans nos rangs quelques vigneronnes de Lausanne et des environs qui recevaient de leurs parents des corbeilles de raisins d'une bonté exquisite et dont la grosseur pouvait être comparée à de petites noix. La récolte justifia cette appréciation, car de longtemps on ne fit autant et d'aussi bon vin. Qui n'a pas entendu parler du *trente-quatre* !

Il y avait également une énorme quantité de fruits cette année-là ; aussi, pour la somme d'un batz, on nous remplissait nos schakos, — forme de seille à compôte, — de ces beaux pruneaux des environs de Berne, que de jolies Allemandes vendaient au bord de la route.

La plus grande propreté dans la tenue était de rigueur ; aussi étions-nous obligés de donner fréquemment notre linge à blanchir, à moins d'y pourvoir nous-mêmes au bord de l'Aar, dans les eaux duquel il nous était défendu de nous baigner, vu leur température ordinairement basse. Malgré cela, plusieurs y entraient jambes nues pour faire leur petit lessivage. Mais un beau jour, un spectacle saisissant vint tout à coup jeter la consternation dans le camp. Huit de nos confédérés appartenant à notre division, s'avancant dans l'eau jusqu'à la ceinture, sentirent le sol qui les portait glisser sous leurs pieds, et disparurent !... Accourant à l'ouïe des cris qui se faisaient entendre dans cette direction, on nous fit signe, de loin, de nous diriger plus

bas, près d'un bois qui longeait la rivière ; là, nous fîmes des pieds et des mains pour jeter à l'eau des branches d'arbres, afin d'arrêter, si possible, au passage ceux de ces malheureux que le courant entraînerait.

Un de nos camarades de Lausanne, nommé Zurich, de retour du service étranger et caporal dans notre compagnie, s'était courageusement lancé dans la rivière qu'il traversa jusqu'à trois fois, malgré le courant fort rapide en cet endroit, et parvint, à grand-peine, à ramener l'un de ces infortunés. Les autres furent recueillis plus loin, mais à l'état de cadavres !

Notre tour de garde ne se produisit qu'une fois pendant la durée du camp ; nous n'étions, du reste, nullement enthousiasmés de cet honneur, surtout lorsque nous apprîmes que la paille du corps de garde, qui n'avait pas été changée depuis nombre de jours, était habitée par des milliers de petits sujets ; aussi quelle ne fut pas la stupéfaction de l'officier de garde, un Bernois, en voyant tout d'un coup la tente à l'usage de la Grand'garde, flamber avec la paille à laquelle nous avions mis le feu.

— Ah ! messieurs les Fautois, nous dit-il, vous avrez fait de pelles chosses, n'est-ce pas ?... Et bien, vous cugerez bar terre, foilà !

Il fit naturellement rapport, mais nous n'entendîmes plus parler de cette affaire.

A notre départ, on nous entassa sur de grands radeaux, et nous descendîmes l'Aar, jusqu'à Berne ; le trajet s'opéra en quelques heures, et nous rentrâmes dans le canton de Vaud, en passant par Fribourg, où nous fûmes conviés à un concert d'orgue à St-Nicolas, le nouvel instrument du célèbre Mooser venant d'être achevé. Nous eûmes lieu de nous féliciter de l'accueil qui nous fut fait dans cette ville, où le soldat vaudois figurait comme une nouveauté.

Enfin nous regagnâmes nos foyers, impatients de raconter aux parents et aux amis tout ce que nous avions recueilli en fait d'instruction et les diverses impressions que nous avions ressenties. C'était l'époque de la vie où l'on est volontiers garçon, l'âge heureux où l'on ne se fait pas trop de soucis. Lors même que le trajet était dur, puisque nous portions tout avec nous, et à pied, une encyclopédie d'objets de campement, tels que haches, cordes, pioches, marmites, bidons et autres, nous trouvions le moyen de supporter la fatigue de la route grâce à nos récits, gaudrioles et chansons patriotiques, aidant la marche et marquant le pas. F. S.

Comment les dames doivent saluer.

On ne salue plus aujourd'hui comme on saluait en 1830, pas même comme on saluait en 1860, en retirant la jambe en arrière et pliant le corps.

La grande révérence d'autrefois est faite encore par la femme, devant les grands dignitaires, à l'église devant l'autel, au bal dans la figure des lanciers, en quittant le bras du cavalier qui la conduit à sa place, après une danse ou le diner. C'est le salut de gala ; il ne faut pas le confondre avec la révérence courte, guindée, sautillante.